**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarantième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République d’Ouganda**

(Genève, le jeudi 27 janvier 2022 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 05 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Le Mali remercie la délégation de la République d’Ouganda pour la présentation de son troisième rapport national dans le cadre de l’EPU.

Ma délégation félicite le Gouvernement ougandais pour avoir mis en œuvre un nombre important de recommandations acceptées lors du deuxième cycle de l’EPUet salue sa coopération avec les mécanismes des droits de l’Homme.

Nous apprécions les mesures adoptées en faveur des personnes vulnérables, notamment la modification de la loi sur l’Autorité chargée des marchés publics et des cessions d’actifs, à travers laquelle 30 % des marchés publics ont été réservés aux personnes handicapées, aux femmes et aux jeunes.

L’initiative d’accorder une aide financière mensuelle à plus de 300 000 personnes âgées sur l’ensemble du territoire national est une mesure de solidarité et de justice sociale tout aussi appréciable.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à l’Ouganda de :

- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Le Mali souhaite plein succès à l’Ouganda dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.